

COMPARAISON
DES RÉGLEMENTATIONS DANS 175 PAYS

Doing Business 2007

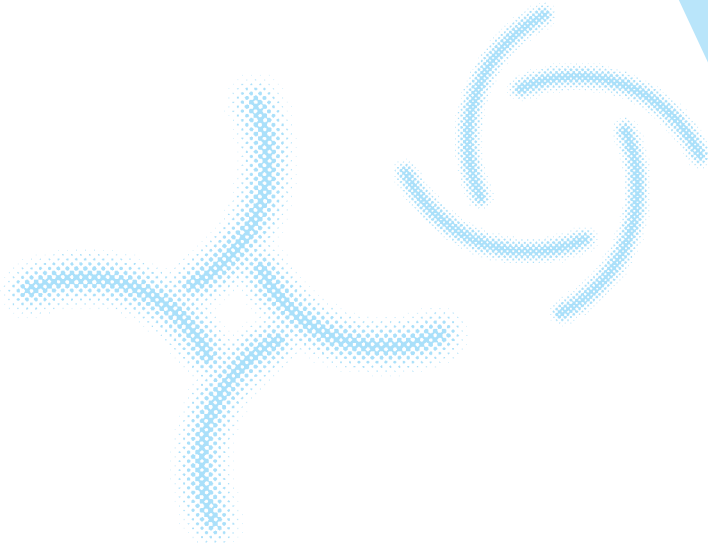
Comment réformer



COMPARAISON
DES RÉGLEMENTATIONS DANS 175 PAYS

Doing Business 2007

Comment réformer



© 2006 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, D.C. 20433, États-Unis
Téléphone : +1 202-473-1000
Site Web : www.worldbank.org
Courriel : feedback@worldbank.org

Tous droits réservés.

1 2 3 4 5 09 08 07 06

Une co-publication de la Banque mondiale et de la Société Financière Internationale

Ce document a été réalisé par le personnel du Groupe de la Banque mondiale. Les conclusions, interprétations et remarques qui y figurent ne reflètent pas nécessairement les vues des directeurs exécutifs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des informations figurant dans cet ouvrage.

Droits et autorisations

Les informations figurant dans ce document sont protégées par des droits d'auteur. Copier et/ou transmettre cet ouvrage en partie ou en totalité sans autorisation pourrait constituer une infraction au droit applicable. Le Groupe de la Banque mondiale encourage la dissémination de son travail et accorde généralement rapidement une autorisation de reproduire des portions de ses ouvrages.

L'ouvrage original a été publié en anglais par la Banque mondiale sous le titre *Doing Business in 2007: How to Reform*. En cas de divergence, la langue originale prime.

Pour obtenir l'autorisation de photocopier ou de reproduire une quelconque portion de cet ouvrage, veuillez soumettre votre demande accompagnée d'informations détaillées à :

Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis ;
téléphone : +1 978-750-8400 ; télécopieur : +1 978-750-4470 ; site Web : www.copyright.com.

Toutes les autres demandes d'obtention de droits et de licences, y compris de droits subsidiaires, doivent être adressées à : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ;
télécopieur : +1 202-522-2422 ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Pour acheter des copies supplémentaires de *Doing Business 2007 : Comment réformer*, *Doing Business en 2006 : Créer des emplois*, et *Doing Business en 2005 : Éliminer les obstacles à la croissance*, veuillez consulter le site : www.doingbusiness.org.

Publié pour la Banque mondiale par:
Éditions Saint-Martin
5000, rue Iberville, bureau 203
Montréal, Québec H2H 2S6
Canada
Tél.: 514-529-0920
courriel: st-martin@qc.aira.com

ISBN-10 : 2-89035-402-4
ISBN-13 : 978-2-89035-402-9

Table des matières

Doing Business 2007 : Comment réformer est le quatrième rapport annuel d'une série consacrée aux réglementations visant à renforcer l'activité commerciale, ainsi qu'à celles qui la limite. *Doing Business* présente un certain nombre d'indicateurs quantitatifs relatifs aux réglementations commerciales et à la protection des droits de propriété comparant 175 pays, de l'Afghanistan au Zimbabwe, et il les présente dans la durée.

Les réglementations applicables à 10 domaines de l'activité commerciale courante sont mesurées : Création d'entreprise, Obtention de licences, Embauche des travailleurs, Transfert de biens immobiliers, Obtention de prêts, Protection des investisseurs, Paiement des taxes et impôts, Commerce transfrontalier, Exécution des contrats et Clôture d'entreprise. Ces indicateurs sont utilisés pour analyser l'impact économique des réformes effectuées et déterminer lesquelles ont fonctionné, où et pourquoi.

Cette méthodologie a ses limites. D'autres domaines importants de l'activité des entreprises, tels que la proximité de marchés importants, la qualité des services d'infrastructure (autres que les services relatifs au commerce transfrontalier), la protection des biens contre le vol et le pillage, la transparence des procédures d'attribution de marchés publics, la situation macroéconomique et la solidité sous-jacente des institutions ne sont pas couverts directement par *Doing Business*. Pour que les données soient comparables entre tous ces pays, les indicateurs font référence à un type d'entreprise particulier, en général une société à responsabilité limitée implantée dans la première ville économique du pays.

La méthodologie utilisée pour quatre des rubriques couvertes par *Doing Business* a été modifiée pour cette édition. En matière de paiements d'impôts, le taux d'imposition total comprend désormais toutes les contributions sociales versées par l'employeur et excluent les taxes à la consommation. Pour ce qui concerne l'exécution des contrats, l'étude de cas a été révisée pour refléter un différend contractuel typique relatif à la qualité de marchandises, plutôt qu'une simple tentative de recouvrement de créance. Pour le commerce transfrontalier, *Doing Business*

| | |
|--|------------|
| Présentation générale | 1 |
| Création d'entreprise | 9 |
| Octroi de licences | 13 |
| Embauche des travailleurs | 21 |
| Transfert de propriété | 26 |
| Obtention de prêts | 31 |
| Protection des investisseurs | 36 |
| Paiement des taxes et impôts | 41 |
| Commerce transfrontalier | 47 |
| Exécution des contrats | 53 |
| Fermeture d'entreprise | 59 |
| Références | 64 |
| Notes statistiques | 67 |
| Les indicateurs de Doing Business | 87 |
| Tableaux par pays | 103 |
| Remerciements | 163 |

présente maintenant les coûts associés à l'exportation et l'importation de fret, en plus du temps et du nombre de documents requis. En ce qui concerne l'embauche de main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre hors salaire ne sont plus inclus dans le calcul de la facilité d'embauche. Pour ces raisons, et parce que 20 nouveaux pays ont été ajoutés à la liste, les classements de l'année dernière concernant la facilité de création d'une entreprise ont été recalculés à l'aide de cette nouvelle méthodologie et sont reproduits au chapitre intitulé « Présentation générale ».

Présentation générale

En Bolivie, 400 000 personnes travaillent officiellement dans le secteur privé, sur une population totale de 8,8 millions. En Inde, c'est le cas de seulement 30 millions de travailleurs, sur une population totale de 1,1 milliard d'habitants. Au Malawi, ce chiffre est de seulement 50 000 personnes, sur une population de 12 millions, et au Mozambique, de 350 000, sur une population totale de 20 millions.

Effectuer des réformes pourrait changer la situation de ces pays en facilitant la création d'emplois par les entreprises du secteur formel. Les jeunes et les femmes seraient les principaux bénéficiaires de telles mesures, car chacun de ces groupes constitue une part très importante des chômeurs (voir figure 1.1). Effectuer des réformes permettrait également d'élargir la portée des réglementations en vigueur en faisant rentrer de nombreuses entreprises et de nombreux employés dans le secteur formel, permettant à ces derniers

de bénéficier d'une couverture médicale et de prestations de retraite. Ces entreprises paieraient également des impôts. Leurs produits seraient soumis à des standards de qualité, et elles pourraient beaucoup plus facilement obtenir des prêts bancaires ou utiliser le système judiciaire pour résoudre d'éventuels litiges.

De nombreux gouvernements ont décidé d'agir. Deux cent treize réformes, dans 112 pays différents, ont été adoptées entre janvier 2005 et avril 2006. Les pays réformateurs ont simplifié la réglementation des entreprises, renforcé les droits de propriété, diminué les charges fiscales, facilité l'accès au crédit et réduit les coûts d'exportation et d'importation.

La Géorgie arrive en tête, en matière de réformes, ayant amélioré 6 des 10 domaines étudiés par *Doing Business* (voir tableau 1.1). Elle a réduit le montant du capital minimum requis pour créer une entreprise de 2 000 à 200 laris (85 USD). Les immatriculations de sociétés ont progressé de 55 % entre 2005 et 2006. Les réformes des services des douanes et de la police ont permis de simplifier les procédures frontalières. Il fallait 54 jours pour remplir toutes les obligations administratives relatives à l'exportation en 2004, aujourd'hui il ne faut plus que 13 jours. La Géorgie a également modifié son code des procédures judiciaires en créant, dans les tribunaux, des chambres spécialement consacrées au commerce, et en réformant ses procédures d'appel. Le délai nécessaire pour résoudre les litiges commerciaux est passé de 375 à 285 jours.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation du travail en Géorgie facilite l'accès à de meilleurs emplois. Les charges sociales des entreprises sont passées de 31 % du salaire à 20 %, ce qui facilite l'embauche de nouveaux salariés. Le système de collecte de l'impôt sur les sociétés, trois fois plus efficace en moyenne cette année, a plus que compensé la perte de re-

FIGURE 1.1

Taux de chômage élevé des jeunes, particulièrement chez les femmes

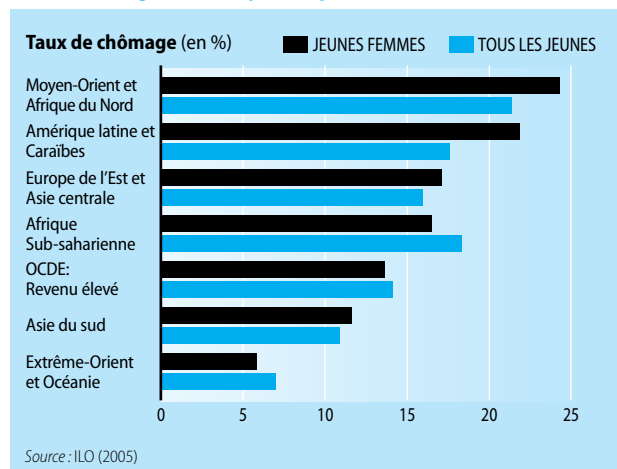


TABLEAU 1.1
Les 10 premiers pays réformateurs en 2005/2006

| Pays | Création d'entreprise | Octroi de licences | Embauche des travailleurs | Transfert de propriété | Obtention de prêts | Protection des investisseurs | Paiement des taxes et impôts | Commerce transfrontalier | Exécution des contrats | Fermeture d'entreprise |
|-----------|-----------------------|--------------------|---------------------------|------------------------|--------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|
| Géorgie | ✓ | ✓ | ✓ | | ✓ | | | ✓ | ✓ | |
| Roumanie | | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ | | ✓ | | ✓ |
| Mexique | ✓ | | | | | ✓ | ✓ | | | |
| Chine | ✓ | | | | ✓ | ✓ | | ✓ | | |
| Pérou | ✓ | | | | ✓ | ✓ | | | ✓ | ✗ |
| France | | ✓ | | | ✓ | | | ✓ | ✓ | ✓ |
| Croatie | ✓ | | | ✓ | | | | | ✓ | |
| Guatemala | ✓ | ✓ | | ✓ | | | | | | |
| Ghana | | | | ✓ | | | ✓ | ✓ | | |
| Tanzanie | ✓ | | | ✓ | | ✓ | | ✓ | | |

Remarque : Les pays sont classés en fonction du nombre et de l'impact de leurs réformes. *Doing Business* commence par sélectionner les pays ayant effectué des réformes dans un minimum de trois des domaines couverts par le rapport. Ensuite, les pays sont classés en fonction de l'amélioration de leur rang pour « la facilité de faire des affaires » par rapport à l'année précédente. Plus cette amélioration est significative et meilleur est le classement du pays réformateur concerné. Un « X » indique une réforme négative.

Source : Base de données *Doing Business*

venus liée à la diminution des charges sociales, et le chômage a chuté de 2 points.

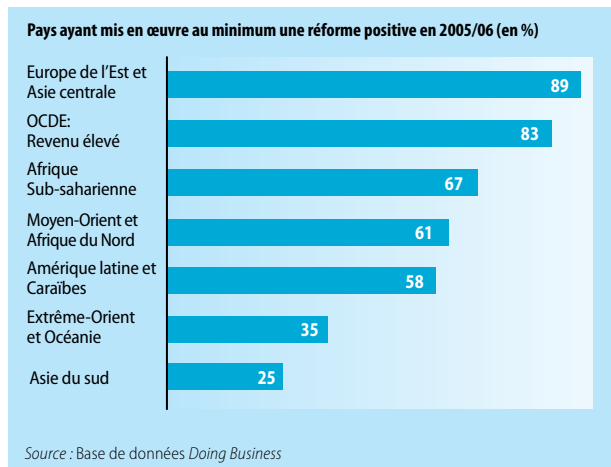
La Roumanie arrive en seconde position dans ce classement, ayant elle aussi réformé 6 des 10 domaines couverts par *Doing Business*. Elle a simplifié ses procédures d'obtention de permis de construire et mis en place un service unique de traitement des dossiers qui remplace les 5 différents services auxquels les entreprises devaient s'adresser auparavant. Le délai requis pour obtenir les documents de construction a diminué de 49 jours. Afin d'encourager les entreprises à embaucher de nouveaux entrants sur le marché du travail, la Roumanie a adopté une nouvelle réglementation du travail autorisant des contrats à durée déterminée renouvelables dans une limite de six ans, et a également facilité le commerce transfrontalier. Des audits effectués après le passage des marchandises permettent aux services des douanes de

rapidement remettre les cargaisons de marchandises aux importateurs, le chargement des conteneurs étant contrôlé après l'arrivée de ces derniers à l'entrepôt. Le délai nécessaire aux entreprises exportatrices pour satisfaire l'ensemble des exigences imposées par la réglementation a été réduit de moitié et n'est plus que de 14 jours, et le nombre de documents d'exportation a été réduit de 4, il correspond désormais à la moyenne dans l'Union européenne.

Le Mexique est en troisième position grâce aux réformes effectuées dans les domaines de la création d'entreprises, de la protection des investisseurs et du paiement des impôts. Une nouvelle loi sur les valeurs mobilières définit pour la première fois les devoirs des administrateurs de sociétés, abandonnant l'obligation de « porter le même soin aux affaires de la société qu'aux siennes propres » et établissant, à la place, une liste d'activités qui constituent des infractions à cette obligation. Cette loi renforce également le contrôle pesant sur les conventions réglementées. Elle impose que l'ensemble des éléments d'une quelconque transaction bénéficiant à une personne de l'entreprise soit divulgué avant la transaction. D'autres réformes ont réduit les délais de création d'une entreprise dans la ville de Mexique de 58 à 27 jours : les notaires peuvent maintenant émettre sur le champ un numéro d'immatriculation fiscale et la procédure d'immatriculation de sociétés a été simplifiée. Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés est passé de 33 % en 2004 à 30 % en 2005 et à 29 % en 2006.

FIGURE 1.2

L'Afrique arrive au troisième rang en matière de réformes



L'Afrique réforme

L'année dernière ainsi que l'année précédente, l'Afrique était la lanterne rouge en termes de rapidité des réformes. Cette année, elle se place au troisième rang, derrière la région Europe de l'Est - Asie centrale et les pays à haut revenu membres de l'OCDE (voir figure 1.2). Deux tiers des pays africains ont effectué au moins une réforme. La Tanzanie et le Ghana se classent parmi les 10 premiers réformateurs.

En Côte d'Ivoire, transférer des titres de propriété prenait 397 jours en 2005. Les réformes effectuées ont notamment éliminé l'obligation d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'Urbanisme préalablement au transfert. Aujourd'hui, seuls 32 jours sont nécessaires. Le Burkina Faso a ramené le nombre des procédures nécessaires pour créer une entreprise de 12 à 8, et la durée de ces procédures de 45 à 34 jours. Madagascar a réduit le montant du capital nécessaire pour démarrer une entreprise de 10 à 2 millions de francs. La Tanzanie a mis en place, au niveau des douanes, un système d'échange de données électroniques ainsi que des contrôles fondés sur le niveau de risque. Le délai de passage à la douane des importations a été réduit de 12 jours. La Gambie, le Nigéria et la Tanzanie ont réduit la durée des procédures judiciaires.

D'autres progrès sont en cours et seront reflétés par les indicateurs publiés dans *Doing Business 2007*. Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, Madagascar, Malawi, Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigéria et la Zambie ont tous engagé des réformes visant à simplifier la réglementation des entreprises. Les réformes les plus faciles – le simple trait de plume d'un ministre peut accomplir beaucoup – sont les premières effectuées. Quelques limitées que soient ces réformes initiales, elles permettent d'attirer les investisseurs en quête des opportunités de croissance qui en résulteront. Il est probable que l'essor économique de l'Inde procède d'une série de réformes simples adoptées dans les années 80.¹

Plusieurs pays africains ont décidé de viser plus haut. L'Île Maurice s'est fixé pour objectif d'être classée parmi les 10 premiers pays pour la facilité de faire des affaires d'ici 2009. Ce pays a ciblé plusieurs domaines à réformer : l'assouplissement du droit du travail, réduction de la charge fiscale et accélération des procédures de création d'entreprises et de transfert de propriété. Voici un exemple de réforme : à partir de 2007, chaque entreprise recevra un numéro d'immatriculation unique et les chefs d'entreprise n'auront plus besoin de s'immatriculer en personne pour l'impôt sur le revenu des sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits de douanes et l'attribution de numéros de sécurité sociale. L'objectif est de faire circuler les informations au sein du gouvernement, plutôt, que d'obliger les chefs d'entreprise à perdre leur temps à courir de bureau en bureau.

Chine, Europe de l'Est – Pays de réformes accélérées

Le reste du monde devrait relever que la Chine compte parmi les 10 premiers réformateurs. Le gouvernement a accéléré la procédure de création d'entreprise, augmenté la protection des investisseurs et réduit le nombre des démarches en douane. La Chine a également créé un registre d'information sur la solvabilité des consommateurs, utilisé pour l'attribution de prêts. Aujourd'hui, la solvabilité de 340 millions de chinois peut être évaluée grâce à ce registre.

L'Europe de l'Est est la région qui a le plus facilité la pratique des affaires. La volonté d'entrer dans l'Union européenne a stimulé les réformes en Croatie et en Roumanie. La Bulgarie et la Lettonie viennent juste derrière – et constituent respectivement le 11ème et le 15ème réformateur – El Salvador, l'Inde et le Nicaragua sont aussi dans ce groupe. La concurrence réglementaire dans l'Union élargie a stimulé l'élan de réformes.

Voici les 3 réformes les plus audacieuses et produisant les progrès les plus significatifs, tels que mesurés par les indicateurs de *Doing Business* :

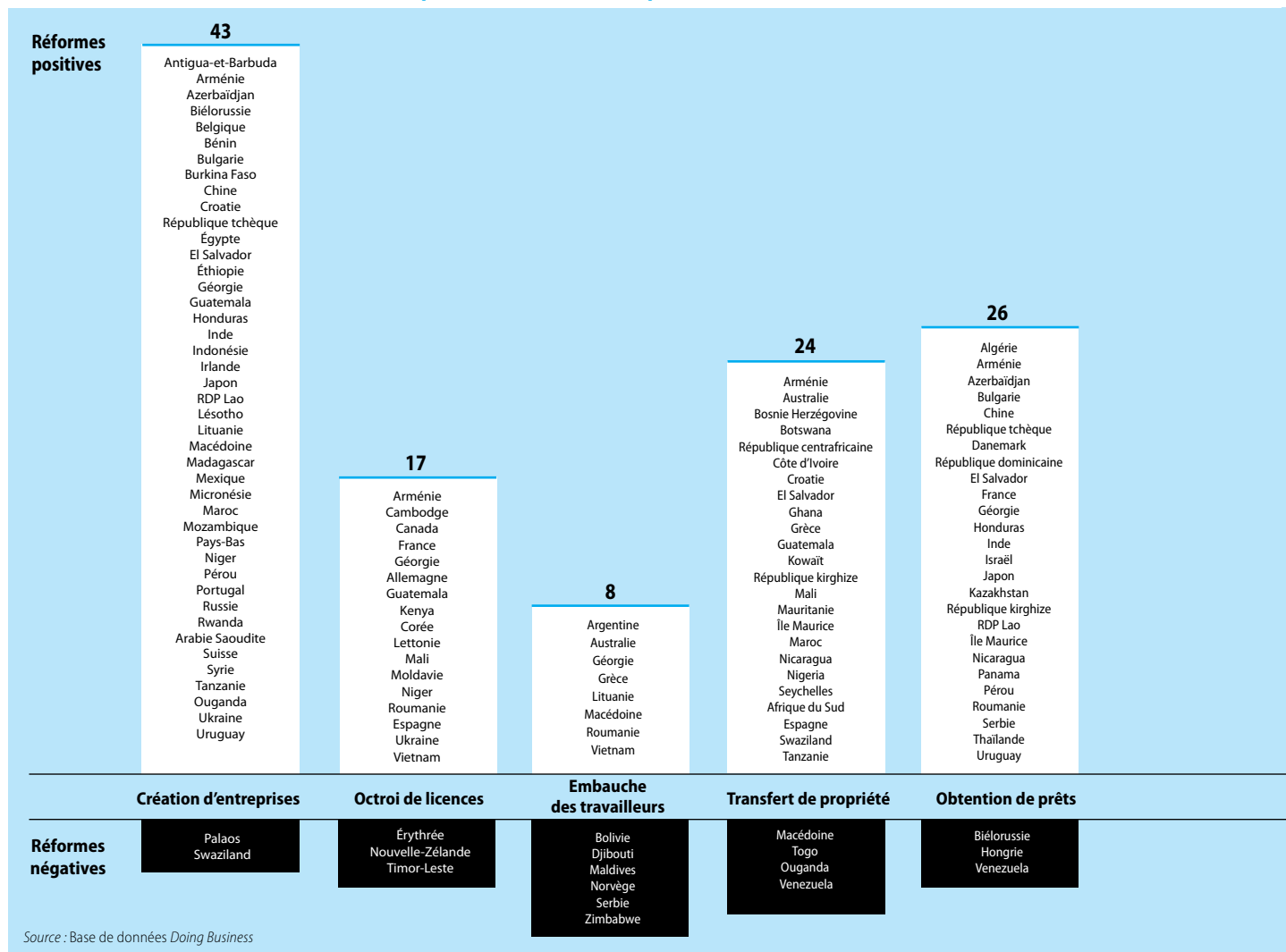
- Le renforcement de la protection des investisseurs au Mexique, grâce à une nouvelle loi sur les valeurs mobilières.
- L'assouplissement de la réglementation du travail en Géorgie, grâce à l'adoption d'un nouveau code du travail.
- La simplification des procédures d'importation et d'exportation en Serbie par la mise en place d'un nouveau code des procédures douanières.

La réforme la plus populaire en 2005/06 a été la simplification de la réglementation en matière de création d'entreprises. Quarante-trois pays ont simplifié leurs procédures dans ce domaine, réduisant coûts et délais (voir figure 1.3). La deuxième réforme la plus populaire a consisté à réduire les taux d'imposition et les démarches nécessaires au paiement de l'impôt. Il est très facile d'expliquer la popularité de ces réformes: le slogan électoral « plus d'emploi, moins d'impôts » est souvent efficace.

Plusieurs pays, y compris la Bolivie, l'Érythrée, la Hongrie, le Timor Oriental, l'Ouzbékistan, le Venezuela et le Zimbabwe ont reculé. Le Venezuela a rendu les transferts de propriété plus complexes pour les entreprises, ainsi que l'accès au crédit et le commerce transfrontalier. La pire des réformes cette année a été effectuée en Érythrée : en novembre 2005, le gouvernement de ce pays a suspendu tous les permis de construire et interdit à toute société privée d'accéder au marché de la construction.

FIGURE 1.3

213 réformes ont facilité l'activité des entreprises – 25 l'ont rendue plus difficile



Singapour – pays champion en matière de facilité de mener des activités commerciales

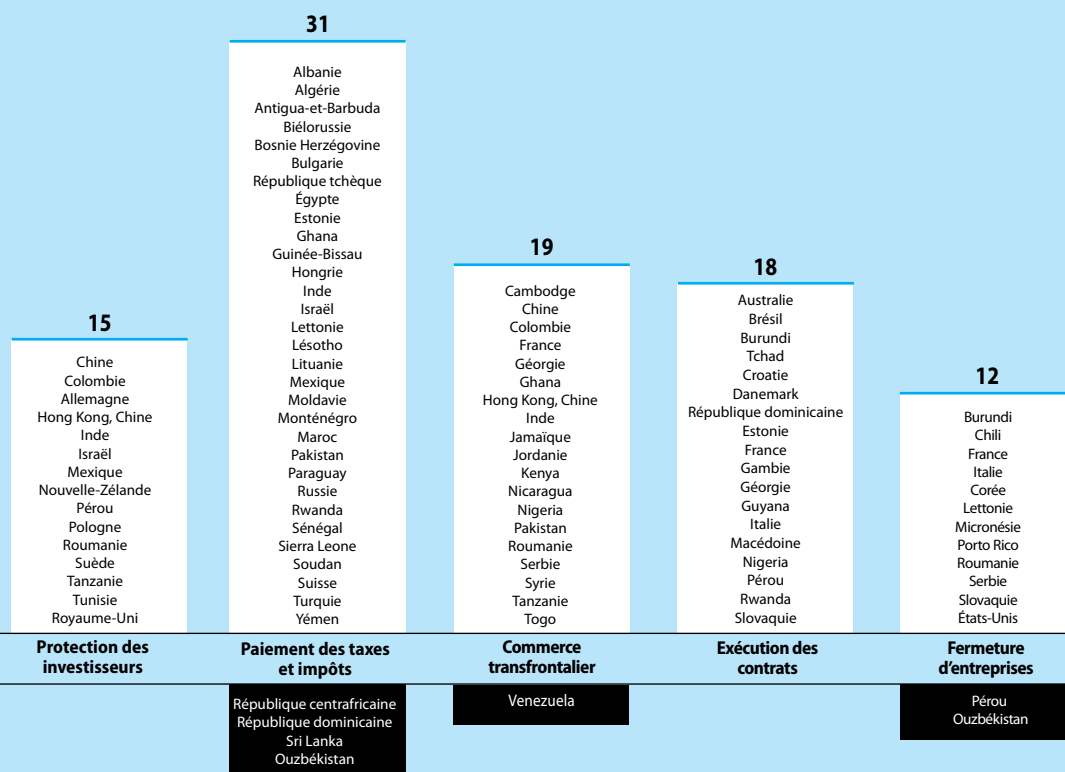
Singapour est devenu l'économie la plus accueillante du monde pour les entreprises en 2005/06, selon les indicateurs *Doing Business* (voir tableau 1.2). La Nouvelle-Zélande arrive en seconde position. Les États-Unis sont troisièmes.

Le classement de certains pays a fortement progressé. La Géorgie, par exemple, qui occupait le 112ème rang en 2004, est désormais 37ème. Le Mexique est passé au 43ème rang, un bond de 19 place. Ces changements majeurs illustrent les progrès qui peuvent être accomplis lorsqu'un pays poursuit ses efforts année après année.

Cependant, le classement des pays ne résume pas tout. L'indice sur la facilité de faire des affaires a un champ limité. Il couvre uniquement la réglementation des affaires. Il exclut des facteurs tels que la proximité de marchés importants, la qualité des services d'infrastructure (autres que les services

relatifs au commerce transfrontalier), la protection des biens contre le vol et le pillage, la transparence des procédures sur les marchés publics, la situation macroéconomique ou la solidité sous-jacente des institutions.² Ainsi, si le rang de la Namibie avoisine celui du Portugal pour la facilité de faire des affaires, cela ne signifie pas que les entreprises seront aussi désireuses d'opérer à Windhoek qu'à Lisbonne. L'éloignement de marchés importants et la piètre qualité des infrastructures – deux facteurs qui ne sont pas directement évalués par *Doing Business* – font de la Namibie une destination moins attrayante pour les investisseurs.

Cependant, un bon classement sur la « facilité de faire des affaires » signifie que le pays en question a mis en place un cadre réglementaire facilitant la vie des entreprises. Le fait de progresser dans les indicateurs *Doing Business* reflète souvent la mise en œuvre de réformes plus larges dans les domaines législatif et institutionnel, réformes dont l'impact va bien au-



delà des procédures administratives, délais et coûts nécessaires pour se conformer à la réglementation du secteur privé.

Ce qui est mesuré finit par être effectué

En 2003, les bailleurs de fonds de l'Association internationale pour le développement ont fixé des objectifs en matière de réduction des délais et coûts de création d'entreprise conditionnant l'obtention d'aides supplémentaires. Seize pays ont réformé leurs procédures de création d'entreprises, réduisant les délais de 9% en moyenne et les coûts de 13%.³ En 2004, le Compte du millénaire américain (Millennium Challenge Account) a également conditionné l'accès aux aides, sur la base des délais et coûts de création d'entreprise. Depuis, 13 pays ont engagé des réformes visant à satisfaire ce critère. Le Burkina Faso, El Salvador, la Géorgie et Madagascar y sont déjà parvenus. L'enseignement à en tirer : ce qui est mesuré finit par être effectué.

Publier des données comparatives sur la facilité de mener des activités commerciales encourage les gouvernements à engager des réformes. Depuis sa création en octobre 2003, l'initiative *Doing Business* a inspiré ou servi de substrat pour 48 réformes dans le monde. Le Mozambique est en train de réformer plusieurs aspects du secteur privé, avec l'objectif de parvenir au premier rang des pays d'Afrique méridionale pour la « facilité de faire des affaires ». Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont en concurrence pour décrocher la première place dans ce domaine en Afrique de l'Ouest. La Géorgie cherche à faire partie des 25 pays les mieux classés et utilise les indicateurs *Doing Business* pour mesurer ses progrès. L'Île Maurice et l'Arabie Saoudite veulent atteindre 10 premiers rangs.

Les comparaisons entre différents pays, et entre différentes villes au sein d'un même pays, sont des moteurs de réformes encore plus puissants. Diverses études récemment effec-

TABLEAU 1.2

Classement des pays sur la « Facilité de faire des affaires »

| Classement | | | Classement | | | Classement | | |
|------------|------|---------------------------------|------------|------|------------------------|------------|------|----------------------------------|
| 2007 | 2006 | Économie | 2007 | 2006 | Économie | 2007 | 2006 | Économie |
| 1 | 2 | Singapour | 60 | 58 | Kiribati | 119 | 113 | Iran |
| 2 | 1 | Nouvelle-Zélande | 61 | 56 | Slovénie | 120 | 115 | Albanie |
| 3 | 3 | États-Unis | 62 | 57 | Palau | 121 | 122 | Brésil |
| 4 | 4 | Canada | 63 | 82 | Kazakhstan | 122 | 119 | Surinam |
| 5 | 6 | Hong Kong, Chine | 64 | 70 | Uruguay | 123 | 120 | Équateur |
| 6 | 5 | Royaume-Uni | 65 | 78 | Pérou | 124 | 134 | Croatie |
| 7 | 7 | Danemark | 66 | 60 | Hongrie | 125 | 125 | Cap-Vert |
| 8 | 9 | Australie | 67 | 72 | Nicaragua | 126 | 121 | Philippines |
| 9 | 8 | Norvège | 68 | 95 | Serbie | 127 | 127 | Cisjordanie et Gaza |
| 10 | 10 | Irlande | 69 | 61 | Salomon (Îles) | 128 | 132 | Ukraine |
| 11 | 12 | Japon | 70 | 64 | Monténégro | 129 | 124 | Biélorussie |
| 12 | 11 | Islande | 71 | 75 | El Salvador | 130 | 135 | Syrie |
| 13 | 14 | Suède | 72 | 65 | Dominique | 131 | 126 | Bolivie |
| 14 | 13 | Finlande | 73 | 63 | Grenade | 132 | 129 | Gabon |
| 15 | 16 | Suisse | 74 | 66 | Pakistan | 133 | 130 | Tadjikistan |
| 16 | 15 | Lituanie | 75 | 74 | Pologne | 134 | 138 | Inde |
| 17 | 17 | Estonie | 76 | 67 | Swaziland | 135 | 131 | Indonésie |
| 18 | 19 | Thaïlande | 77 | 68 | Émirats arabes unis | 136 | 133 | Guyana |
| 19 | 18 | Porto Rico | 78 | 73 | Jordanie | 137 | 139 | Bénin |
| 20 | 20 | Belgique | 79 | 76 | Colombie | 138 | 143 | Bhoutan |
| 21 | 21 | Allemagne | 80 | 77 | Tunisie | 139 | 136 | Haiti |
| 22 | 22 | Pays-Bas | 81 | 79 | Panama | 140 | 137 | Mozambique |
| 23 | 23 | Corée | 82 | 69 | Italie | 141 | 156 | Côte d'Ivoire |
| 24 | 31 | Lettonie | 83 | 80 | Kenya | 142 | 150 | Tanzanie |
| 25 | 25 | Malaisie | 84 | 83 | Seychelles | 143 | 142 | Cambodge |
| 26 | 26 | Israël | 85 | 85 | Saint-Kitts-et-Nevis | 144 | 141 | Comores |
| 27 | 27 | Sainte Lucie | 86 | 87 | Liban | 145 | 140 | Iraq |
| 28 | 24 | Chili | 87 | 86 | Marshall (Îles) | 146 | 152 | Sénégal |
| 29 | 28 | Afrique du Sud | 88 | 81 | Bangladesh | 147 | 151 | Ouzbékistan |
| 30 | 30 | Autriche | 89 | 89 | Sri Lanka | 148 | 146 | Mauritanie |
| 31 | 29 | Fidji | 90 | 104 | République kirghize | 149 | 148 | Madagascar |
| 32 | 32 | Maurice (Île) | 91 | 84 | Turquie | 150 | 157 | Guinée équatoriale |
| 33 | 33 | Antigua-et-Barbuda | 92 | 94 | Macédoine | 151 | 154 | Togo |
| 34 | 37 | Arménie | 93 | 108 | Chine | 152 | 147 | Cameroun |
| 35 | 47 | France | 94 | 102 | Ghana | 153 | 145 | Zimbabwe |
| 36 | 34 | Slovaquie | 95 | 91 | Bosnie-Herzégovine | 154 | 161 | Soudan |
| 37 | 112 | Géorgie | 96 | 97 | Russie | 155 | 166 | Mali |
| 38 | 35 | Arabie saoudite | 97 | 96 | Éthiopie | 156 | 155 | Angola |
| 39 | 38 | Espagne | 98 | 101 | Yémen | 157 | 149 | Guinée |
| 40 | 45 | Portugal | 99 | 100 | Azerbaïdjan | 158 | 158 | Rwanda |
| 41 | 36 | Samoa | 100 | 90 | Népal | 159 | 164 | RDP Lao |
| 42 | 39 | Namibie | 101 | 93 | Argentine | 160 | 170 | Niger |
| 43 | 62 | Mexique | 102 | 92 | Zambie | 161 | 153 | Djibouti |
| 44 | 42 | Saint-Vincent-et-les-Grenadines | 103 | 88 | Moldavie | 162 | 159 | Afghanistan |
| 45 | 41 | Mongolie | 104 | 98 | Vietnam | 163 | 171 | Burkina Faso |
| 46 | 40 | Koweït | 105 | 99 | Costa Rica | 164 | 144 | Venezuela |
| 47 | 43 | Taiwan, Chine | 106 | 105 | Micronésie | 165 | 165 | Égypte |
| 48 | 44 | Botswana | 107 | 103 | Ouganda | 166 | 160 | Burundi |
| 49 | 71 | Roumanie | 108 | 109 | Nigéria | 167 | 162 | République centrafricaine |
| 50 | 48 | Jamaïque | 109 | 111 | Grèce | 168 | 163 | Sierra Leone |
| 51 | 46 | Tonga | 110 | 106 | Malawi | 169 | 167 | Sao-Tomé-et-Principe |
| 52 | 50 | République tchèque | 111 | 107 | Honduras | 170 | 168 | Érythrée |
| 53 | 49 | Maldives | 112 | 110 | Paraguay | 171 | 169 | République du Congo |
| 54 | 59 | Bulgarie | 113 | 118 | Gambie | 172 | 172 | Tchad |
| 55 | 52 | Oman | 114 | 116 | Lesotho | 173 | 173 | Guinée-Bissau |
| 56 | 51 | Belize | 115 | 117 | Maroc | 174 | 174 | Timor-Leste |
| 57 | 53 | Papouasie-Nouvelle-Guinée | 116 | 123 | Algérie | 175 | 175 | République démocratique du Congo |
| 58 | 54 | Vanuatu | 117 | 114 | République dominicaine | | | |
| 59 | 55 | Trinité-et-Tobago | 118 | 128 | Guatemala | | | |

Remarque : Le classement de l'ensemble des pays résulte d'une comparaison en date d'avril 2006 et est reproduit dans les Tableaux par pays. Le classement sur la « Facilité de faire des affaires » est la moyenne des classements des pays dans les 10 catégories couvertes par *Doing Business 2007*. Le classement de l'année dernière est indiqué en italique. Il est ajusté en fonction des changements apportés à la méthodologie utilisée, des corrections de données et de la présence de 20 pays supplémentaires. Pour des informations plus détaillées, voir Note Statistiques.

Source : Base de données *Doing Business*.

tuées dans 13 villes brésiliennes et 12 villes mexicaines ont instauré une concurrence interne farouche pour la mise en place d'un environnement réglementaire optimal pour l'activité des entreprises.⁴ La raison en est simple : les réglementations fédérales étant identiques dans les deux pays, les maires ont du mal à expliquer pourquoi il faut plus de temps ou d'argent pour créer une entreprise ou transférer la propriété dans leur ville. Aucune excuse n'est valable.

Pour être utiles aux pays réformateurs, les indicateurs doivent être simples, faciles à reproduire et porter sur des changements de politique spécifiques. Ce n'est que dans ces conditions qu'ils pourront encourager les réformes et être utiles à l'évaluation de leur impact. Bien peu de mesures de ce type existent actuellement, mais ceci change rapidement. Dans plusieurs pays, tels que le Mali et le Mozambique, les entreprises privées contribuent désormais à identifier les réformes les plus urgentes. Habitues à penser en termes de résultat, elles montrent qu'il est important de porter une attention nouvelle à l'évaluation des progrès accomplis. La culture de bureaucrates disant à d'autres bureaucrates ce qui est bon pour les entreprises, est en train de disparaître rapidement. Avec elle disparaît l'aversion traditionnelle à une mesure de l'impact des réformes.

Comment réformer

Dans les principaux pays réformateurs ces 3 dernières années, près de 85 % des réformes ont été effectuées au cours des 15 premiers mois après l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Qu'est-ce que cela prouve ? Que pour un gouvernement récemment élu (comme, par exemple, au Bénin et au Mexique) ou réélu (comme en Colombie), le meilleur moment pour faire adopter des réformes ambitieuses se situe au début de son mandat. Pour reprendre les propres mots d'un responsable politique : « Réformer, c'est

un peu comme essayer de réparer une voiture quand le moteur est encore en marche : vous n'avez pas le temps d'élaborer une stratégie ».

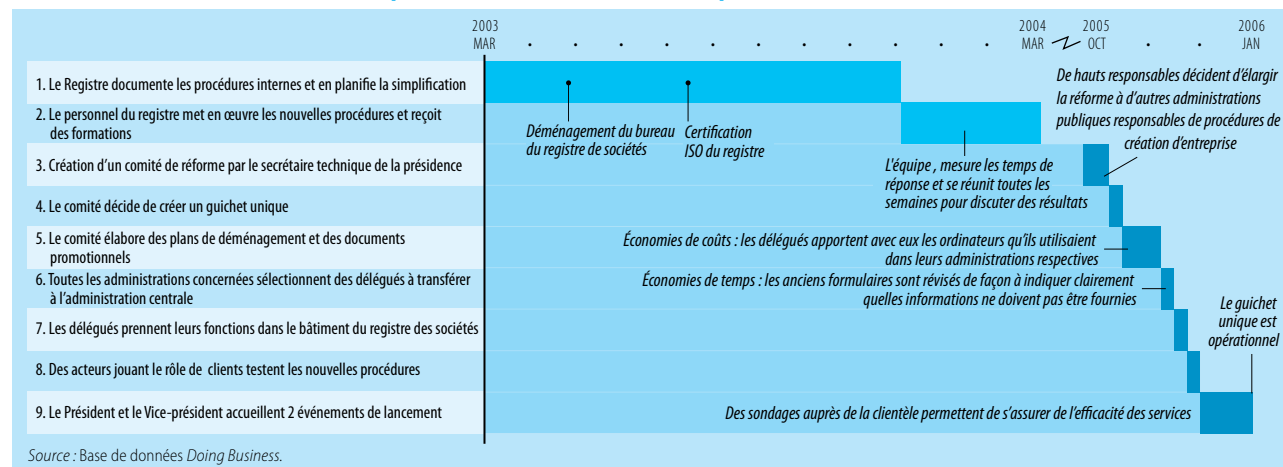
Lorsque le gouvernement parvient à mettre en œuvre les premiers éléments de réformes, la population elle-même commence à en noter les avantages : plus d'emplois sont créés et plus de ressources sont allouées aux secteurs de l'éducation et de la santé. Et les demandes de réformes se font croissantes. En Géorgie et en Roumanie, les deux pays dont le classement *Doing Business* a progressé le plus rapidement, le gouvernement a engagé des réformes dans plusieurs domaines à la fois dès le début de son mandat. Cependant, on note que peu de pays ont eu l'opportunité (ou ressenti une pression) les conduisant à engager des réformes dans tous les domaines. En réalité, les pays réformateurs doivent décider par quelles réformes commencer. Les 4 étapes d'une réforme réussie :

- Commencer simple, et penser à réformer en premier les procédures administratives, sans amender aucune loi.
- Éliminer les procédures inutiles, ce qui permettra de réduire le nombre de bureaucrates auxquels les chefs d'entreprise doivent s'adresser.
- Créer des formulaires de demande standard, et publier autant d'informations que possible sur la nouvelle réglementation.
- Enfin, ne jamais oublier que les très nombreuses difficultés auxquelles les entreprises sont confrontées résultent simplement de la façon dont la réglementation est administrée. L'Internet permet d'éliminer certaines de ces difficultés, sans changer une virgule à l'esprit de la réglementation.

El Salvador est passé par toutes ces étapes. En l'espace de 2 ans, ce pays est parvenu à réduire le délai de création d'une entreprise de 115 à 26 jours, sans apporter le moindre chan-

FIGURA 1.4

Comment El Salvador a réformé ses procédures de création d'entreprises



gement à sa législation (voir figure 1.4). Ses réformes ont commencé, en 2003, par celle du registre des sociétés, qui s'est fixée l'objectif de devenir le premier registre d'Amérique latine à être certifié ISO. Le personnel du registre a effectué des études scientifiques sur l'organisation du travail pour tous les types de transaction, et en a éliminé toutes les étapes inutiles. Les sondages effectués auprès des clients ont permis d'obtenir leurs commentaires rapidement. En l'espace de 18 mois, le délai de création d'une entreprise est tombé à 40 jours, et le taux de clients satisfaits est passé de 32 à 87 %. Lors d'une seconde vague de réformes, un certain nombre d'employés du Ministère des Finances, du Ministère du Travail et de l'Institut de la caisse des retraites ont été transférés au registre des sociétés. Les chefs d'entreprise s'inscrivent désormais auprès des 4 administrations au cours d'une seule visite.

Le Pakistan a suivi la même voie. Il a mis en place une nouvelle procédure de déclaration douanière qui permet aux importateurs de déposer leurs déclarations de marchandises avant même que celles-ci n'arrivent à bon port. Il ne faut plus que 19 jours pour importer des marchandises entre la date de la signature du contrat de vente et celle de l'arrivée des marchandises à l'entrepôt. En 2004, il fallait compter 39 jours. La Jamaïque a mis en place un logiciel capable de détecter si un document accompagnant une cargaison est incomplet et de calculer le montant des droits de douanes à verser. Au Ghana, une nouvelle technologie relie les services des douanes à plusieurs banques commerciales afin que les douaniers puissent confirmer le paiement des droits sans démarche supplémentaire.

Les nouvelles technologies permettent souvent de simplifier les relations entre les chefs d'entreprise et l'administration fiscale. Madagascar a informatisé ses déclarations fiscales en octobre 2005. Si les informations figurant sur un formulaire sont exactement identiques à celles fournies précédemment, l'entreprise peut utiliser la déclaration précédente par un sim-

ple clic de souris. Avantage : le délai nécessaire pour remplir les obligations fiscales d'une entreprise a diminué de 17 jours. La Croatie a simplifié ses formulaires fiscaux, éliminant ainsi 8 pages des déclarations de revenu. Le délai nécessaire pour remplir les obligations fiscales d'une entreprise a diminué de 5 jours.

Comment faciliter la vie de toutes les entreprises

Quelles que soient les réformes engagées par un pays, celui-ci doit toujours se poser la question suivante : « Qui en bénéficiera le plus ? » Si les réformes visent principalement à bénéficier aux investisseurs étrangers ou aux grandes entreprises, ou aux bureaucrates reconvertis en investisseurs, elles affaibliront certainement la légitimité du gouvernement. Toute réforme mise en œuvre doit viser à soulager tous les types d'entreprises : PME et grandes entreprises, entreprises nationales et étrangères, et entreprises rurales et urbaines. Ainsi, il devient inutile de chercher à savoir d'où viendra la prochaine vague de créations d'emplois. Chaque entreprise, qu'il s'agisse d'un studio de cinéma à Lagos, d'un développeur de logiciels à Bangalore ou d'une société de transcription de notes de médecins à Belize City, aura l'opportunité de prospérer.

Remarques

1. Rodrik et Subramanian (2005).
2. L'édition de *Doing Business* qui sera publiée l'année prochaine élargira la portée des indicateurs afin de couvrir l'infrastructure des entreprises et éventuellement la transparence des procédures d'attribution de marchés publics.
3. Ces objectifs ont été remplacés par des objectifs moins ambitieux lors de la deuxième série d'attributions de subventions. Une opportunité d'encourager des réformes supplémentaires a été manquée.
4. FIAS (2006a, 2006b).

Remerciements

Les coordonnées des partenaires locaux sont
accessibles à l'adresse suivante :
<http://www.doingbusiness.org>

Doing Business 2007 a été rédigé par l'équipe conduite par Simeon Djankov et Caralee McLiesh, sous la supervision de Michael Klein. L'équipe est composée de Svetlana Bagaudinova, Marie-Lily Delion, Jacqueline den Otter, Allen Dennis, Penelope Fidas, Monica Hanssen, Sabine Hertveldt, Benjamin Horne, Melissa Johns, Joanna Kata- Blackman, Adam Larson, Julien Levis, Darshini Manraj, Dana Omran, Rita Ramalho, Sylvia Solf, Caroline Van Coppenolle, Adriana Vicentini, Lihong Wang, Jelani Wilkins et Justin Yap. Mema Beye, Hania Dawood et Francoise-Helene Schorosch ont contribué dans les derniers mois avant la publication.

Oliver Hart, Rafael La Porta et Andrei Shleifer ont fourni un appui théorique au projet. Le projet de paiement des taxes et impôts a été conduit en coopération avec PricewaterhouseCoopers, sous la direction de Robert Morris avec Kelly Murray et Penny Vaughn. Le projet de protection des investisseurs et exécution des contrats ont été produits en coopération avec l'association Lex Mundi conduit par Carl Anduri et Sam Nolen. Le ministère des affaires étrangères de l'Islande a financé l'ajout de 20 pays étudiés. Paul Holtz et Alison Strong ont revu et corrigé le manuscrit, Nadine Shamounki Ghannam et Suzanne Smith ont participé au niveau de l'édition et du marketing. Gerry Quinn a mis en page le rapport et les graphiques.

Chaque chapitre a été revu par des experts dont Irina Astrakhan, Teresa Barger, Alexander Berg, David Bernstein, Penelope Brook, Tony Burns, Mierta Capaul, Stijn Claessens, Jacqueline Coolidge, Michael Engelschalk, Mario Gamboa-Cavazos, Luke Haggarty, Linn Hammergren, Catherine Anne Hickey, Leora Klapper, Arvo Kuddo, Peter Ladegaard, Richard Messick,

Andrei Mikhnev, Claudio Montenegro, Tatiana Nenova, Sanda Putnina, Dory Reiling, Adolfo Rouillon, Jorge Saba Arbache, Jolyne Sanjak, Sevi Simavi, Inderbir Singh Dhingra, Kalanidhi Subbarao, Richard Symonds, Vijay Tata et Mahesh Uttamchandani.

Le rapport complet a été revu par Demba Ba, François Bourguignon, Susan Goldmark, Arvind Gupta, Ernesto May, Fernando Montes-Negret, Vikram Nehru, Michele de Nevers, Guillermo Perry, Mohammad Zia Qureshi et Tevfik Mehmet Yaprak. Nous remercions particulièrement les bureaux pays ainsi que les équipes du secteur privés de la Banque Mondiale.

Le rapport *Doing Business 2007* a été initialement traduit au français par Transperfect Translations International, Inc. à Washington, DC. La version française a été revue et corrigé par Caroline Van Coppenolle, Julien Levis, Jean Michel Lobet, Frederic Bustelo et Monica Hanssen.

Le service Internet de la base de données de *Doing Business* est sous la tutelle de l'unité de gestion des connaissances sur le développement du secteur privé.

Le rapport a été rendu possible par la généreuse contribution de plus de 5000 avocats, comptables, magistrats, hommes d'affaires et officiels dans 175 économies. Les citations utilisées dans le rapport proviennent de nos partenaires locaux sauf indications contraires. Ceux qui ont souhaité être mentionnés le sont ci-dessous. Leurs coordonnées sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.doingbusiness.org>.



BANQUE
MONDIALE

WWW.DOINGBUSINESS.ORG